



COVID – 19
Synthèse remontées terrain des entreprises agroalimentaires bretonnes
Semaine du 23 au 29 mars

Méthode

Recueil des informations sur 6 jours :

- Questionnaire ABEA régional (retours de 25 questionnaires)
- Questionnaire ANIA national (retours de 38 questionnaires en Bretagne)
- Entretiens téléphoniques formalisés (en continu – 5 par jour)

Synthèse thématique

Gestion de crise :

Dans les entreprises, des cellules de crise ont été mises en place et la communication vis-à-vis du personnel a été renforcée, les PCA sont en place.

L'ABEA relaye 1 à 2 fois par jour les alertes infos ANIA et MEDEF, ainsi que d'autres sources si nécessaire.

Concernant les problématiques RH, ainsi que l'application des mesures d'hygiène renforcées, des réunions Visio sont organisées par l'ABEA, et continueront à l'être le cas échéant.

Evolution de l'activité dans les unités de production :

Pas de situation homogène.

- Forte variation de la production :

Dans certaines entreprises on observe une diminution de la production, en lien très fort avec des débouchés commerciaux orientés RHF (Restauration Hors Foyer). Pour certaines de ces entreprises les volumes prévus pour la vente en RHF peuvent se réorienter vers la GMS.

On observe également une diminution de l'activité de production en lien avec des produits haut-de-gamme ou qui ne sont pas de première nécessité (forte chute de la demande). Même phénomène observé dans des entreprises très tournées vers l'export.

1/3 des entreprises estiment qu'elles vont être amenées à fermer tout ou partie de leurs sites de production.

- La baisse de la main d'œuvre disponible :

Arrêts maladie pour garde d'enfants, personnel confiné car « à risque » au regard des 11 pathologies identifiées par l'Assurance Maladie, personnel atteint ou en contact très proche avec malades Covid-19, ...) sont également une cause de la diminution de la production dans certaines unités.

De plus, concernant les équipes commerciales, elles ont fréquemment été mises au chômage partiel.

- Question majeure sur le chômage partiel (accès ou non, délai de traitement, ...)

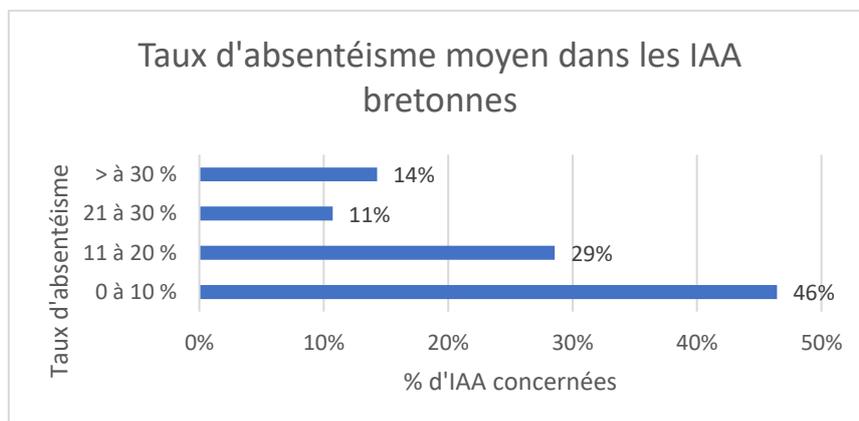
Gestion du personnel/RH :

Il s'agit du premier facteur d'inquiétude dans les entreprises agroalimentaires bretonnes. Les effectifs de personnel en production sont en effet en grande tension dans quasiment toutes les entreprises.

Les salariés craignent pour leur santé et celle de leurs proches malgré les mesures de protection qui ont été prises (distanciation, masques, ...). Des menaces d'exercice de droit de retrait ont été identifiées dans plusieurs entreprises. Les tensions sont notamment particulièrement sensibles concernant les salariés en contact avec l'externe (prestataires, transporteurs ...).

On observe également dans plusieurs entreprises « une crainte » des intérimaires, qui pourraient apporter le virus au sein des usines et être moins rigoureux sur l'application des gestes barrières.

Comme on peut le voir ci-après, le taux d'absentéisme est très variable. Dans près de la moitié des IAA bretonnes il est pour l'instant inférieur ou égal à 10%. Pour près d'1/3 des IAA bretonnes il est compris entre 10 et 20% et pour le quart restant il est supérieur à 20%.



Des dispositifs de prêt de main d'œuvre entre entreprises sont en train de se mettre en place.

Une demande de l'ABEA a été faite dès la semaine dernière afin d'assouplir le prêt de main d'œuvre dans la filière. Des demandes d'entreprises commencent à être remontées au coup par coup.

Difficultés d'approvisionnement :

30% des entreprises expriment des difficultés d'approvisionnement.
26% notent notamment des difficultés concernant les emballages.

Difficultés liées à la maintenance :

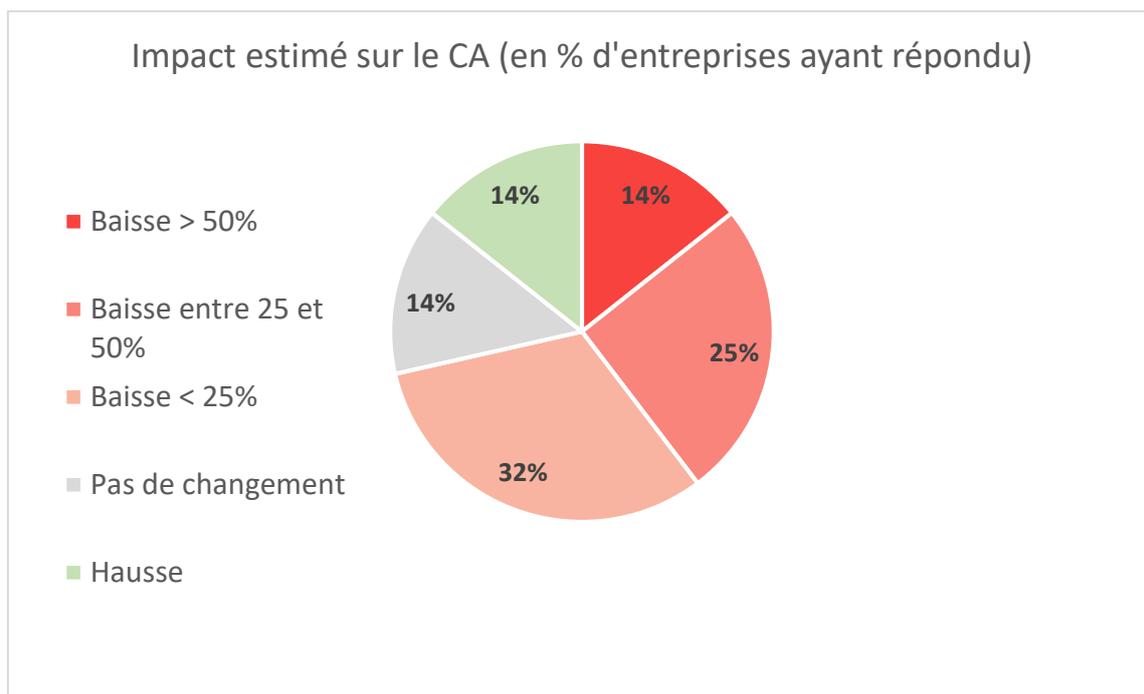
34% des entreprises expriment des difficultés liées à la maintenance.

Transport :

92% des entreprises ont à ce jour des solutions de transport.
Cependant, les IAA ont reçu cette semaine des courriers des sociétés de transport imposant une hausse unilatérale des prestations, de l'ordre de 8-9%. Elles refusent de supporter cette hausse.

Impact économique :

L'impact estimé sur le Chiffre d'affaires est à la baisse pour 70% des entreprises ayant répondu. Pour 14% des entreprises il est à la hausse. Enfin, 14% des entreprises estiment qu'il n'y a pas d'impact, ou ne peuvent pas encore se prononcer.



Masques :

Beaucoup d'entreprises agroalimentaires cherchent des solutions de masques pour rassurer les salariés et améliorer leur protection.

Concernant les masques chirurgicaux et masques FFP2, hormis postes spécifiques exigeant leur port pour des raisons d'hygiène alimentaire, la doctrine gouvernementale demande que leurs stocks soient destinés en priorité au personnel soignant.

Une alternative est le port de masques tissu lavables.

Synthèse ABEA sur COVID-19 / Semaine du 23 au 29 mars 2020

- Pour des « petits » volumes de masques tissus lavables, la Région Bretagne a lancé une plateforme de recensement des besoins, notamment à destination des industriels agroalimentaires (et bien sûr également des professionnels de santé) :
<https://www.bdi.fr/fr/publications/covid-19-entreprises-unies-en-bretagne>
L'idée est de permettre l'adéquation entre les besoins et les fabricants bretons.
Pour les masques : à ce jour Armor Lux, Rozen et Dolmen en Bretagne se sont mis en ordre de marche. Volume total de production estimé = 10 000 masques/semaine.
N'hésitez donc pas à rentrer vos besoins sur la plateforme pour être mis en relation.
 - Pour des plus gros volumes, des commandes groupées sont possibles via l'ABEA, nous contacter.
-

Dons d'EPI (Equipements de Protection Individuels) :

Plusieurs entreprises ont manifesté leur solidarité par des dons de masques et/ou autres Equipements de Protections Individuelles à des établissements de santé sur leur territoire.

Si vous souhaitez faire un don et qu'il soit dirigé vers les besoins les plus urgents, vous pouvez vous adresser :

- Pour les quantités inférieures à 1000 masques : auprès d'une pharmacie de proximité
- Pour les quantités supérieures à 1000 masques : l'ARS a créé des adresses mails départementales sur lesquelles vous pouvez adresser vos propositions :
 - o DEPARTEMENT 35 : ars-dd35-covid19-logistique@ars.sante.fr
 - o DEPARTEMENT 56 : ars-dd56-covid19-logistique@ars.sante.fr
 - o DEPARTEMENT 22 : ars-dd22-covid19-logistique@ars.sante.fr
 - o DEPARTEMENT 29 : ars-dd29-covid19-logistique@ars.sante.fr

L'ABEA a prévu de valoriser ces actions solidaires en organisant une communication de filière sur les réseaux sociaux chaque fin de semaine.

Exemples de bonnes pratiques mises en place pour appliquer la distanciation et les gestes barrières :

Chaque entreprise travaille en interne à l'application des bonnes pratiques de renforcement des distances sociales et gestes barrières au virus.

Exemples :

- Confinement systématique à leur domicile de toutes les personnes « à risque » dans le personnel et chez les intérimaires (11 pathologies « à risque » identifiées par la Sécurité Sociale)
- Plan d'usine avec définition des points critiques (= tout ce qui est touché par plusieurs personnes dans la journée) et procédure de nettoyage plus fréquent de ces points critiques
- Retrait d'un maximum de portes
- Réduction au maximum des entrées sur site
- Procédure obligatoire pour chaque personne entrante (lavage de mains ...)
- Sèche-mains désinfectés plus souvent
- Procédure et discipline en salle de pause (Nombre de personnes maximum en simultané pour respecter la distanciation de 1m)
- Marquage au sol pour faciliter la distanciation